

Pour diffusion immédiate

Programmes de subvention et Plan d'action en environnement
Brossard passe à l'action en ce Jour de la Terre

Brossard, le 22 avril 2021 – À l'occasion du 51^e Jour de la Terre, la Ville de Brossard annonce le lancement d'une variété de programmes qui permettront aux Brossardoises et aux Brossardois de bénéficier de subventions à l'achat de différents produits. En effet, les citoyennes et les citoyens auront la possibilité de joindre l'utile à l'agréable en profitant de quatre différents programmes qui ont pour but de leur permettre d'économiser lorsqu'ils adoptent de nouvelles habitudes bénéfiques pour l'environnement.

Des programmes de subvention pour allier écologie et économie

« Le moment ne pouvait être mieux choisi pour dévoiler ces mesures incitatives qui sont parfaitement alignées avec la mission du Jour de la Terre, soit offrir des outils qui préconisent de poser des actions concrètes pour diminuer de notre impact sur l'environnement, a souligné Doreen Assaad, mairesse de Brossard. Avec ces programmes, nous nous donnons des moyens concrets afin de consommer de manière écoresponsable et à réduire notre empreinte écologique », a-t-elle ajouté.

En plus d'offrir de nouveaux programmes qui favorisent notamment l'agriculture urbaine, la réduction à la source et la bonification du couvert forestier sur le territoire, la Ville tient à soutenir l'achat de proximité. Ainsi, les montants admissibles pour plusieurs programmes seront bonifiés lorsque les emplettes seront effectuées dans un commerce ayant pignon sur rue à Brossard.

Principales modalités des programmes de subvention 2021

Produits d'hygiène féminine réutilisables (nouveau programme)

Remise de 50 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de :

- 75 \$ pour les achats effectués dans un commerce situé à Brossard.
- 50 \$ pour les achats effectués à l'extérieur de la ville.

Plantation d'un premier arbre en cours avant¹ (nouveau programme)

Remise de 50 % du coût d'achat de l'arbre jusqu'à concurrence de :

- 75 \$ pour les achats effectués dans un commerce situé à Brossard.
- 50 \$ pour les achats effectués à l'extérieur de la ville.

Couches lavables

Remise de 50 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de :

- 100 \$ pour les achats effectués dans un commerce situé à Brossard.
- 75 \$ pour les achats effectués à l'extérieur de la ville.

Composteurs domestiques

Remise de 25 \$ pour l'achat d'un composteur domestique.

Le nombre de subventions disponible pour ces quatre programmes étant limité, les personnes intéressées à bénéficier de ces offres sont invitées à soumettre leur demande dès aujourd'hui en visitant **brossard.ca/subventions**.

¹ Pour les propriétés construites avant 2002

Retour sur le Plan d'action en environnement 2020 – 2021

La Ville profite de cette journée pour faire le bilan de ses nombreux accomplissements en environnement au cours de la dernière année. Sur un total de 40 actions figurant au Plan d'action en environnement 2020 – 2021, 30 d'entre elles ont été complétées au cours des derniers mois, notamment :

- Adoption de la Politique d'agriculture urbaine et du Plan stratégique de foresterie urbaine.
- Obtention de la certification « Ville amie des monarques ».
- Identification des stratégies et interventions visant à augmenter l'accessibilité aux cours d'eau.
- Élaboration et présentation du concept d'aménagement pour le site d'accueil du Bioparc.
- Plantation 470 arbres supplémentaires dans les espaces publics pour un total de 1 123 arbres et de 4 000 arbustes et vivaces.
- Élaboration du Plan local de déplacements visant notamment à consolider le réseau cyclable et piétonnier.
- Obtention d'une subvention de 50 000 \$ pour la réalisation d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques.

Après toutes ces réalisations, la Ville poursuit son engagement à valoriser et à bonifier les espaces verts du territoire dans le but d'augmenter le couvert forestier de Brossard. Par exemple, la Ville effectuera des travaux de reboisement au sein du Bois de Brossard en collaboration avec Projet REM avec la plantation d'environ 3000 arbres.

De plus, en collaboration avec Nature-Action Québec, Brossard aménagera une prairie agricole (5 hectares) et effectuera une plantation d'arbustes fruitiers (1 hectare). Ce projet de renaturalisation présente une rare opportunité de créer un habitat de qualité pour des espèces menacées d'oiseaux champêtres. Finalement, en surcroît de distribuer des centaines d'arbres aux citoyens dans le cadre du Jour de l'arbre, un montant de 37 100 \$ est octroyé pour la plantation d'arbres dans les secteurs les plus affectés par les îlots de chaleur.

Pour consulter le Plan d'action en environnement, visitez brossard.ca/pae.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311